

Pêcher de vigne

Prunus persica

- **Hauteur maximale** : 2.00 - 6.00 m
- **Largeur maximale** : 2.00 - 4.00 m
-
- **Type de feuillage** : Caduc
- **Couleur de floraison** : Rose
- **Mois de floraison** : Avril
- **Origine** : Europe
- **Autres critères** : Comestibles Mellifère Plante emblématique du Parc
- **Critères négatif** : Plante

A savoir :

Le Pêcher de vigne n'est pas une espèce de plante à part entière. Il découle de l'espèce *Prunus persica* ; il y a autant de Pêchers de vigne qu'il y a de noyaux plantés. On l'appelle ainsi parce qu'il était associé autrefois à la culture de la vigne, avant que la mécanisation ne lui fasse concurrence. On le trouvait communément entre les parcelles de vignes et en bout de rang. Il se fait rare aujourd'hui, subsistant quelque peu dans les vergers de particuliers. Il est recommandé de le planter en situation abritée car il est sensible aux gelées printanières. Les pêches de vignes, souvent transformées en confitures, sont des fruits velus à chair blanche, jaune ou sanguine. Ils peuvent être plats ou ronds et il existe une grande variation de goûts.

- **Paysage** : Plateau cultivé Vigne Coteaux
- **Contexte urbain** : Campagne

- **Type de sol** : Calcaire Argileux
- **Humidité de votre sol** : Sec
- **Exposition** : Ensoleillé